

3A ASSURANCES TAMPON
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 125 000 euros
Siège social : 74 Rue Marius et Ary Leblond
97430 LA TAMPON
802 453 977 RCS SAINT-PIERRE DE LA REUNION

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 JANVIER 2025

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 janvier,
A 10 heures 00,*

La Société **3A ASSURANCES**, Société à responsabilité limitée au capital de 936 747,25 euros, immatriculée au RCS de SAINT-DENIS DE LA REUNION sous le numéro 353 366 321, dont le siège social est situé 72 bis Rue Jules Auber, 97400 SAINT-DENIS,

Associée unique de la Société 3A ASSURANCES TAMPON (802 453 977 RCS SAINT-PIERRE DE LA REUNION),

Représentée aux présentes par ses cogérants en exercice, **Madame Carole JOLY**, **Madame Marie MOREL** et **Monsieur Fabrice RENE**,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Transfert du siège social de la Société 3A ASSURANCES TAMPON,
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société 3A ASSURANCES TAMPON,
- Pouvoir pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société du 74 Rue Marius et Ary Leblond, 97430 LE TAMPON au **247 Route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON**, et ce, à compter de ce jour (soit le 20/01/2025).

En conséquence, elle modifie de la manière suivante l'article 4 des statuts :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (à compter du 20-01-2025)

Le siège social est fixé :

**247 Route Hubert Delisle,
97430 LE TAMPON**

Le reste de l'article demeure inchangé. »



SECONDE DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

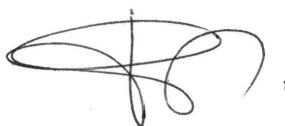
Carole JOLY

Co-gérante de l'associée unique (Société 3A ASSURANCES)



Marie MOREL

Co-gérante de l'associée unique (Société 3A ASSURANCES)



Fabrice RENE

Co-gérant de l'associée unique (Société 3A ASSURANCES)

